

Banque-Carrefour des Entreprises
My Enterprise
Révocation de la procuration

Le présent formulaire permet à la personne ayant octroyé la procuration de mettre fin à celle-ci. Cette procuration permettait au titulaire, dans le cadre de My Enterprise, de consulter les données de l'entité enregistrée (ci-après entité) figurant au sein de la Banque-Carrefour des Entreprises et, le cas échéant, d'inscrire, de modifier, de radier ou de demander la correction de données¹.

Le présent formulaire doit être envoyé dûment complété et signé au :

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Service de gestion de la Banque-Carrefour des Entreprises
My Enterprise
North Gate II
Boulevard du Roi Albert II, 16
1000 Bruxelles

OU

kbo-bce-fonctions@economie.fgov.be

Merci d'adresser vos questions par téléphone au 02 277 64 00 (Helpdesk BCE)
Chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures

¹ Conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 22 avril 2010 déterminant les modalités et la nature des inscriptions pouvant être communiquées par les entités enregistrées sous forme électronique sécurisée à la Banque-Carrefour des Entreprises.

My Enterprise

Révocation d'une procuration

FORMULAIRE

1. Identification de la personne ayant octroyé la procuration

Nom :

Prénom :

Numéro de Registre national :

Numéro de Registre Bis (éventuellement) :

Numéro d'entreprise de l'entité pour laquelle une procuration est octroyée :

Dénomination de l'entité :

2. Identification du titulaire de la procuration

Nom :

Prénom :

Numéro de Registre national :

Numéro de Registre Bis (éventuellement) :

Je soussigné(e), agissant en qualité de la personne ayant octroyé la procuration au titulaire, déclare révoquer celle-ci, et ce, à dater du/..../.... (jour, mois, année).

Par conséquent, ce dernier ne pourra plus consulter, inscrire, modifier, radier ou demander la correction de données de l'entité mentionnée supra².

Fait à

Le

Signature de la personne ayant octroyé la procuration,

² Conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 22 avril 2010 déterminant les modalités et la nature des inscriptions pouvant être communiquées par les entités enregistrées sous forme électronique sécurisée à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Dispositions légales:

- Les articles 1984 à 2010 du code civil relatifs au mandat sont d'application

- Vie privée : le traitement de vos données personnelles par le SPF Economie, plus précisément par le service de gestion de la Banque-Carrefour des Entreprises, responsable du traitement, a uniquement pour finalité la mise en œuvre de My Enterprise. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification de vos données, et ce conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.